

## Mission

Les membres du service de Sécurité incendie ont pour mission d'intervenir sur le territoire desservi par des actions permettant de sauvegarder la vie des citoyens, de protéger leurs biens et de préserver l'environnement par la prévention, l'éducation du public, l'implication communautaire et par des interventions lors d'incendies ou de toutes autres situations d'urgence, contribuant ainsi à la sécurité des personnes et à la conservation du patrimoine le tout en tenant compte des ressources humaines, matérielles et financières dont le service de sécurité incendie dispose.

## Vision

Par son approche intégrant à la fois l'analyse des risques, la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, le Service de sécurité incendie vise à offrir aux citoyens un service de qualité eu égard aux sommes injectées en ce qui concerne la gestion globale des risques en matière de sécurité incendie. Le Service de sécurité incendie assurera également l'organisation des activités et l'optimisation des ressources afin que les résidents profitent du meilleur service possible au meilleur coût possible entre autre en recourant au partage de ses ressources avec les municipalités avoisinantes au besoin.

